



LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE EN FORMATION AU CRA FC

EDITO

Madame, Monsieur,

Vous allez bénéficier d'une formation continue dispensée par les équipes du CRA de Franche-Comté et nous vous remercions vivement pour votre inscription.

Afin de faciliter au mieux votre venue, ce livret d'accueil regroupe l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Le Centre Ressources Autisme de Franche-Comté se tient à votre disposition afin de répondre au mieux à vos attentes.

Bonne formation !



VENIR AU CENTRE DE FORMATION DU CHU DE BESANCON

Site JEAN MINJOZ

3 boulevard Fleming, 25000
Besançon

EN TRAMWAY

Les lignes T1 et T2 desservent les arrêts "CHRU Jean-Minjoz" et "Pôle Santé". Le tramway passe au CHU à partir de 6h tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés.

EN BUS

- Ligne L4 : arrêts "Piémont" ou "Ile de France" (avec correspondance tramway)
- Ligne 10 : arrêt "CHRU Minjoz" du lundi au samedi
 - Ligne 22 (depuis Avanne-Aveney) : arrêt "CHRU Minjoz" du lundi au samedi

EN VOITURE

Parking visiteur gratuit jusqu'à 2H30 La journée 7€

Le centre de formation se situe au rez-de-chaussée du bâtiment blanc



VENIR AU CENTRE RESSOURCES AUTISME

Parmi les formations proposées par le CRA, certaines peuvent se dérouler au sein du Centre Ressources Autisme au 3 rue Victor Sellier, 25000 Besançon



EN BUS

- ♦ Ligne 7 : arrêt "Kennedy"
- ♦ Ligne 9 : arrêt "Papin"
- ♦ Ligne 10 : arrêt "Ampère"

EN VOITURE

Parking gratuit places marquées "CHU"

MODALITÉS D'ACCUEIL ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

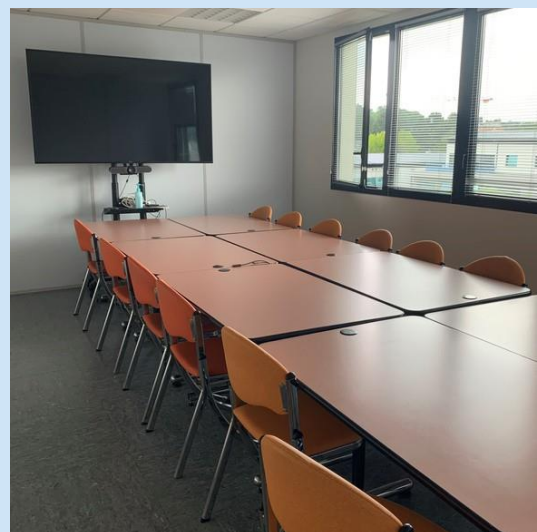
Horaires

Les formations se déroulent de 9H à 17H. Des pauses sont prévues le matin et l'après-midi, en plus de la pause repas

Salles

Les salles mises à dispositions sont toutes équipées de tables, chaises, ordinateur et d'un écran de diffusion.

Il revient aux stagiaires d'apporter bloc-notes et stylo



Supports pédagogiques

Les supports pédagogiques sont remis aux participants à l'issue de la formation

Accès PMR

Le centre de formation du CHU est conforme à la réglementation des normes PMR

Les apprenants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un entretien auprès du référent handicap

Le registre public d'accessibilité de l'établissement est disponible sur demande en adressant un mail à drh-formation@chu-besancon.fr

DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE



Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de civilité en vigueur ainsi que les consignes données par le formateur.

L'accès aux installations pédagogiques est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance de votre formateur uniquement.

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.



Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

En cas d'absence à la formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le stagiaire sera redevable de l'intégralité du montant de sa formation.



En participant à la formation, le stagiaire s'engage à être présent et à suivre la formation jusqu'à son terme.

Le stagiaire s'engage à respecter les horaires et à adopter une tenue et conduite respectueuse envers autrui.

COORDONNÉES



03 81 21 82 44



3 rue Victor Sellier
25000 Besançon



formationscrafc@chu-besancon.fr



www.cra-franchecomte.fr

Livret rédigé par E. Robert et validé par S. Viatte-Cuenot
Référence du document : 198 XXX 210 FIXX 005
Mars 2025